



Expéditeur (celui qui a subi la perte):
 Nom
 Rue
 Code postal, lieu

Lieu, Date
 Tél.:
 Fax:
 E-Mail:

DB Station&Service AG
 Bureau des Objets trouvés
 Döppersberg 37
 42103 Wuppertal
 Fax: 069 265 21387
 E-Mail: fundbuero.dbag@bahn.de

Demande de recherche

Prière de tenir compte des indications ci-après:

- La DB recherche pendant 4 semaines consécutives à la date mentionnée de la perte les objets perdus dans l'emprise de la gare ou dans les trains (sur le territoire allemand) et dont la valeur estimée se monte à au moins € 15,00. Les objets de valeur immatérielle tels que livres dédicacés, albums de photos et autres ne sont pas touchés par cette limite.
- En cas de découverte d'un objet perdu, celui qui veut le récupérer peut le reprendre à titre gratuit en se rendant au Service des objets trouvés Si l'objet en question doit être expédié par la poste, une taxe d'emballage et d'envoi est perçue, qui s'élève à 13,83 € au minimum, lorsque cette expédition se fait à partir d'un Service des objets trouvés, et qui est de 25,53 € au minimum, lorsque l'objet concerné est expédié par le Bureau des objets trouvés de Wuppertal. Par principe, tout envoi est effectué contre remboursement. Les bagages déposés aux consignes automatiques sont soumis aux « Conditions d'utilisation des installations de consignes automatiques ».
- Si vous ne recevez pas de nouvelles dans les 4 semaines qui suivent la date indiquée de la perte de l'objet, les recherches seront abandonnées sans informations supplémentaires du Client.
- Vos données personnelles seront traitées automatiquement et utilisées pour donner suite à la demande de recherche.

Le

.....
,

dans le train de Départ àheures

Destination Arrivée àheures

Désignation du train, (p. ex.: ICE, IC, IR)

Numéro du train (s'il est connu)

Nom du train (s'il est connu)

dans la gare de àheures

dans le hall d'entrée

sur le quai

dans le centre de voyage

dans la consigne automatique

dans la salle d'attente

.....

j'ai perdu l'objet suivant: (description exacte : contenu, marques distinctives, couleur, etc...)

déposé l'objet suivant dans la consigne automatique:

.....

..... valeur actuelle:
€

Je vous prie de m'informer si l'objet en question était retrouvé.

.....

Signature

Notes sur le droit à récompense:

Si l'objet perdu était retrouvé, celui/celle qui l'a découvert a, selon la législation en vigueur (Art. 978 ff du BGB), droit à une récompense:

Le droit à récompense est soumis aux conditions préalables ci-après:

- l'objet trouvé a une valeur d'au moins € 50,00
- la personne ayant trouvé l'objet n'est pas membre de la Deutsche Bahn AG, d'une filiale ou d'une entreprise contractuelle de la DB AG,
- la personne ayant trouvé l'objet n'a pas, préalablement, renoncé à user de son droit à récompense.

Le montant de la récompense est déterminé comme suit:

- 2,5 % pour une valeur située entre € 50,00 et € 500,00
- 1,5 % pour une valeur de plus de € 500,00.

En cas de remise de l'objet trouvé à son propriétaire légitime, la Bahn est tenue de fournir à la personne, ayant trouvé l'objet, le nom et l'adresse du propriétaire afin que cette personne puisse faire valoir ses droits à récompense auprès du propriétaire.

Ce document peut être remis à tout Membre du Service en gare. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute autre question en composant le 0900 1 99 05 99 (59ct/min). Vous avez de plus la possibilité de vous adresser directement à notre Bureau des Objets trouvés:

DB Station&Service AG
Bureau des Objets trouvés
Döppersberg 37
42103 Wuppertal
Fax: 069 265 21387
E-Mail: fundbuero.dbag@bahn.de

Pour toute recherche d'objets perdus hors du site ferroviaire, prière de vous adresser aux Bureaux des objets trouvés municipaux ou aux Bureaux des objets trouvés d'autres organismes.

Les Membres du Service de la Bahn vous apporteront volontiers leur aide pour trouver les services compétents.